

LeMag'

Informations municipales



Mag Printemps



Direction de la publication :

Lydia BEATRIX BALLET

Commission InfoCom :

Françoise CHEREL, Olivier LE HENAFF,

Raphaël PROUX

Mise en page :Mairie de Teillé

Impression : SAXOPRINT

Tirages : 250 exemplaires

10 Impasse des Jardins

44440 TEILLÉ

02 40 97 23 15

www.teille44.fr

Le Mag' de Printemps est arrivé !

À Teillé, des nouveautés et des initiatives.

Tout d'abord un nouveau visage :

Un responsable du service technique vient d'être recruté.

Nous souhaitons la bienvenue à **Pascal SOULARD** qui vient de prendre ses fonctions et que vous pourrez croiser dans la commune, si ce n'est déjà fait.

Ensuite, trois chantiers importants vont être réceptionnés :

1. Les travaux du **Complexe sportif et culturel** se terminent, la commission de sécurité est programmée en mai pour une ouverture à la rentrée. Un comité de pilotage travaille actuellement pour que son fonctionnement soit optimal dès son ouverture.

2. Le chemin de randonnée « **D'un étang à l'autre** » entre Teillé et Pannecé sera accessible début mai, ce circuit est intégré au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR)**.

3. Le réaménagement des abords de la Guinguette de l'Écluse va permettre d'améliorer le cadre de vie et de sécuriser les lieux.

Dans ce **Mag' de Printemps** que nous propose la Commission Info Com, vous allez pouvoir découvrir aux détours des pages les nouveaux professionnels qui viennent s'installer à Teillé. Nous en sommes ravis et leur souhaitons le meilleur dans leurs activités.

Pour conclure, c'est une nouvelle équipe que vous pourrez découvrir à la tête de la Guinguette éphémère du plan d'eau pour animer nos soirées d'été.

Bonne Lecture et prenez soin de vous.

Je tenais à féliciter **Jérôme SQUELARD** pour son élection à la **Présidence du SIVOM** qui démontre là encore l'engagement des élus de Teillé sur le territoire.

Arnaud PAGEAUD

02 | ÉDITO

03 | MUNICIPALITÉ

12 | VIE ASSOCIATIVE

14 | DIVERS NOUVEAU AUTOUR

15 | VOS RENDEZ VOUS

16 | INFOS PRATIQUES



Dates du prochain conseil municipal :

Mardi 02 mai à 19H00

Mardi 26 juin à 19H00

BIENVENUE AUX

PETITS



MUNICIPALE

12 décembre Théo GUILLOTEAU

20 décembre Simon ANDRÉ

24 février Alma LEDUC

24 février Léna PIHOUR

ILS NOUS ONT

QUITTÉS



17 décembre André FROMENTIN 87 ans

19 décembre Yves ESNEAULT 88 ans

31 décembre André CHATELAIN 90 ans

3 janvier Claude GROIZEAU 66 ans

8 janvier André MOUSSAULT 86 ans

22 janvier Gérard DELANOUË 85 ans

21 janvier Pierre-Yves EMERIAU 68 ans

4 février Thomas PENEAU 25 ans

5 février Renée COUDELO 96 ans

21 février Thérèse JUTON née GAUTREAU 95 ans

ILS SE SONT DIT

OUI



11 février Katerina KOTMELOVA & Gabriel HUET

BIENTÔT 16 ANS

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



OBJECTIF CITOYEN

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



Vous **devez** vous faire recenser **dans les 3 mois suivant vos 16 ans**. Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple). Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement. Pour se faire recenser, rendez vous en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille des parents ou par internet.

PERMIS DE CONSTRUIRE 2023



DUPONT Pierrick & Marie-Pierre	La Plonnière	Maison individuelle – Préau – Garage
OLMOS Kylian	1 Le Haut Tertre	Surélévation d'une habitation existante
PIHOUR Frédéric	421 le Roscouët	Abri de jardin + carport
PITON Alain	65 Rue du Haut Bourg	Abri de jardin
SQUELARD Christine	22 imp. des Chênes	Piscine

NOUVEAU ! Faites vos démarches d'urbanisme en ligne !

2 étapes :

1. Créez un compte sur <https://sve-pays-ancenis.sirap.fr/#/044202> et recherchez la commune concernée
2. Déposez votre demande (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) et les pièces demandées

Plus d'infos > cutt.ly/FlWfOc1

Addendum du Mag de Janvier 2023 Interview d'Olivier LE HENAFF ☺



Permanence **06 21 94 52 33**

tous les jours de **08H45 à 09H00**

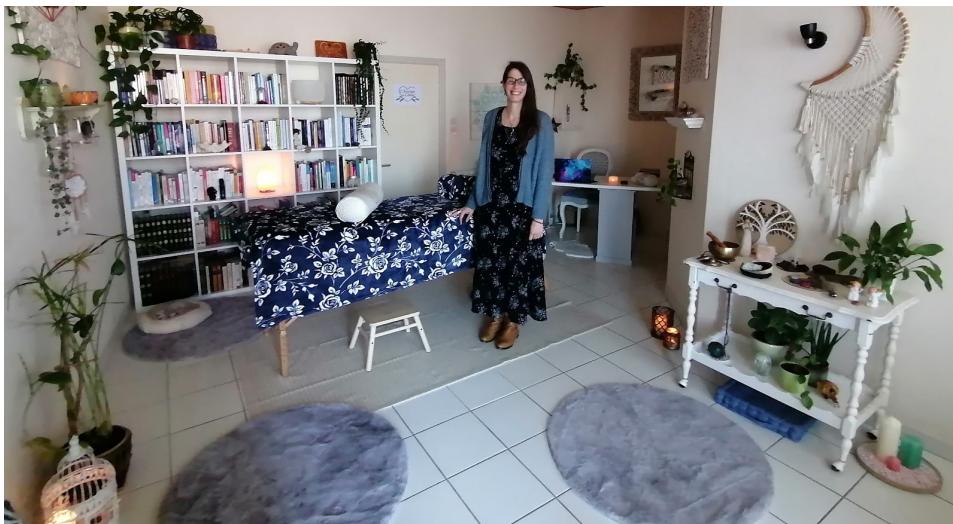
sur RDV **EXCLUSIVEMENT**

Les deux associées titulaires **Déborah ALDUY** et **Amélie LEFORT** souhaitent trouver une troisième associée pour moins dépendre des remplaçantes et créer une dynamique sur le long terme. Elles sont attachées à un accompagnement de proximité et à la collaboration avec d'autres professionnels de santé.

Un pôle médical faciliterait la communication entre les professionnels de santé et augmenterait l'attractivité du lieu pour de nouveaux soignants.

Les infirmières libérales, ainsi que tous les acteurs de santé libéraux, travaillent à offrir le choix au patient, y compris le choix de rester chez eux, et considèrent qu'un réseau de santé libérale dynamique et collectif est **essentiel pour offrir une alternative à l'hôpital ou aux institutions**

L'ENERGIE DU CŒUR : AURÉLIE BÉROUDIAUX, ÉNERGÉTIENNE



Interview d'Olivier LE HENAFF ☺

Aurélie BÉROUDIAUX exerce depuis peu sur la commune de Teillé, le métier d'énergétienne. Diplômée de l'école de sophrologie de Nantes en 2019, elle s'est rapidement intéressée aux soins énergétiques et a obtenu la maîtrise du Reiki Usui et chamanique, ainsi qu'un diplôme en aromathérapie. Avec un attachement de cœur pour la commune de Teillé, où elle est revenue s'installer près de sa famille, **Aurélie BÉROUDIAUX** se consacre avec passion à son métier d'énergétienne et à l'accompagnement de ses clients vers une vie plus épanouissante.



Lors de séances individuelles, les clients prennent rendez-vous pour des différentes raisons telles que le stress, la peur, la gestion des émotions, les addictions ou encore l'accompagnement à la grossesse. Aurélie adapte les séances en fonction des demandes et des objectifs de chacun, proposant ainsi une prise en charge personnalisée avec des exercices de sophrologie accompagnés d'aromathérapie et/ou de soins énergétiques.

Le but étant que les personnes deviennent autonomes et réussissent à surmonter leurs difficultés.

En plus de ces séances individuelles, Aurélie propose des séances collectives en sophrologie, où le partage et l'écoute sont privilégiés. Elle enseigne également le Reiki et l'énergie quantique lors de stages.

En réponse à une forte demande, elle prépare actuellement des ateliers ponctuels sur la sophrologie et la découverte d'énergie.

Contact : au **06 72 38 11 80**

par mail à l'adresse suivante aurelie.energetienne@gmail.com

à retrouver sur aurelieenergetienne.fr et sur les pages **Facebook** et **Instagram**.

Linda PINEAU, photographe professionnelle et ancienne aide-maternelle à l'école Saint-Pierre de Teillé, a décidé de se lancer dans la photographie après plusieurs années de pratique au sein du club amateur Atelier Photo Ligné et des formations avec le photographe HACHLAF Brahim.

Pour cela, elle a repris ses études et a obtenu un **Bac Pro Photographie** au Lycée polyvalent Léonard de Vinci à Montaigu en Vendée.

Depuis le 1er octobre 2022, elle propose ses services pour immortaliser divers événements tels que des photos de famille, d'enfants, de bébés, de grossesse, de mariage, de portrait, d'entreprise, d'événements, et également des photos d'identité pour les documents administratifs.

Le métier de photographe professionnel n'est pas seulement de prendre des photos, il nécessite également une post-production importante, représentant près de 50% du temps de travail, pour la retouche, l'édition, la sauvegarde et l'impression. Afin de garantir une expérience client optimale, Linda prévoit de s'installer prochainement dans un nouveau local qui lui permettra de gagner en confort et en visibilité, et d'afficher des horaires d'ouverture fixes.

Les prestations de **Linda PINEAU PHOTOGRAPHIE** sont disponibles sur **Facebook, Internet et Intramuros**, dans l'onglet Services, puis la rubrique « Commerces ». Les personnes intéressées pour des prestations "hors catalogue" peuvent contacter Linda directement pour discuter des options disponibles.

Avec son expérience et sa formation, **Linda PINEAU** offre un service professionnel pour tous types d'événements et de besoins photographiques.



06 02 17 73 83

lsstudio44440@gmail.com

74 Le Pin 44440 - Teillé



« SOYEZ GOURMANDS » LES NOUVELLES PÂTISSERIES DE CINDY

Dans son laboratoire de pâtisserie, **Cindy SOYEZ** nous reçoit pour parler de sa passion pour les gâteaux. À **26 ans**, cette jeune entrepreneuse a déjà un parcours professionnel varié. Diplômée d'un BTS MUC (Management Commercial Opérationnel), elle a travaillé dans différentes structures commerciales avant de deve-

nir responsable de magasin à Chateaubriant. Cependant, comme de nombreux commerçants, elle a été touchée par la crise sanitaire et a dû se réinventer. Elle s'est alors mise à faire des gâteaux pour sa famille et ses amis, découvrant ainsi sa passion pour la pâtisserie. Elle a décidé de se former en passant un CAP pâtisserie en candidat libre, et **depuis octobre 2022**, elle a ouvert sa propre pâtisserie à Teillé.

Cindy s'est rapidement fait connaître grâce aux réseaux sociaux et aux journaux locaux. Son carnet de commandes ne

cesse de se remplir, et pour cause : chaque pâtisserie qu'elle crée est unique, aussi bien par sa forme, sa hauteur, sa décoration et ses saveurs. Cupcakes, macarons, wedding cakes, biscuits personnalisés... tout est réalisable en fonction des demandes des clients.

La jeune pâtissière tient à préciser qu'elle est à l'écoute de ses clients et qu'elle s'adapte à leurs besoins. Pour passer commande, il est conseillé d'utiliser l'adresse e-mail soyezgourmands@gmail.com, ou bien de la retrouver sur Facebook et Instagram.

Si vous êtes à Teillé, vous pouvez également vous rendre à l'atelier situé au 595 Les Rochettes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter **Cindy SOYEZ** au **06 15 99 47 31**.



NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023. La loi de finances pour 2020 a mis en place cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires.



Plus d'informations sur www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16336



Enfance Jeunesse

NATHALIE ANCIAUX



Crédit photo : PO

Un groupe de jeunes de la commune de Teillé, a participé à une activité artistique de graff organisée par **Lila et Émilie**, les deux animatrices de l'accueil jeunes du SIVOM du secteur de Riaillé.

Avec l'aide du graffeur **Rémi**, les dix-sept jeunes ont travaillé ensemble pour réaliser une fresque colorée sur le mur du local jeunes de la commune.

La motivation des jeunes était évidente tout au long de l'activité. Chacun a utilisé une bombe de peinture pour contribuer à la réalisation de la fresque. Ils ont commencé par dessiner les contours du dessin, avant de le remplir de couleurs vives, donnant ainsi vie à

un mur autrefois gris et monotone.

Les jeunes ont exprimé leur envie de décorer et de personnaliser leur espace jeunes. Grâce à cette activité de graff, ils ont eu l'opportunité de s'approprier l'espace et de l'embellir avec leur propre création artistique.

Cette activité artistique a été un véritable succès pour tous les participants impliqués, laissant derrière elle un mur transformé en une œuvre d'art communautaire.



Crédit photo : Mairie de Teillé

Le conseil municipal de Teillé a eu l'honneur d'être invité par le sénateur **Joël GUERRIAU** pour visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat à Paris.

Le 24 février dernier, le conseil municipal a été accueilli par le sénateur **Joël GUERRIAU** et le député **Luc GEISMAR** à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Les membres du conseil ont pu découvrir les coulisses du Parlement français.

Les conseillers ont également eu l'opportunité d'échanger avec le sénateur **GUERRIAU** et le député **GEISMAR** sur les enjeux locaux, les problématiques de territoire et de présenter la commune.

Cette visite a été une expérience enrichissante et passionnante pour tous les membres du conseil municipal de Teillé présents, soit 14 sur 19.



Crédit photo : Mairie de Teillé



Il reste environ 20 livres disponibles à la vente.

Achat d'une enceinte + micro (karaoké) pour le restaurant scolaire avec les 90 livres déjà vendus.

PORTES OUVERTES



Restaurant Scolaire

Jeudi 15 juin

Visite libre

À partir de 18H

Découvrez le restaurant scolaire de vos enfants !

Échange avec l'équipe du restaurant scolaire

Visite des installations

Présentation du fonctionnement du restaurant scolaire

Rencontre avec les producteurs et dégustations

Création : Lydia



Créations : Lydia

MUNICIPALE



POSE DES SOLS - INSTALLATION DE LA LUMIÈRE, DE LA SONO

PRÉPARATION DES ABORDS

Crédit photo : Mairie de Teillé

ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX 2023

A l'heure de la publication toutes les dates ne sont pas arrêtées.

En effet nous englobons dans les événements sur la période allant **de juin à septembre 2023** :

- l'inauguration du nouveau circuit de randonnée « **D'un étang à l'autre** » en collaboration avec Pannecé
- **les Mardis du Plan d'eau**
- **l'inauguration du Complexe sportif et culturel**

La Commission Associations-Culture-Sport-Tourisme vient de réunir les associations intéressées à la préparation de ces événements.

Nous avons le plaisir de vous confirmer d'ores et déjà **2 dates qui concernent les Mardis du Plan d'eau**,

- Mardi 4 juillet à partir de 19H00.
- Mardi 11 juillet à partir de 19H00.

A noter dans vos agendas !

La commune de Teillé s'est lancée dans un investissement structurant avec la construction du Complexe sportif et culturel dont les travaux vont bientôt s'achever.

Un Comité de Pilotage s'est constitué afin de réunir élus, associations, responsables du réseau Biblio 'fil et bénévoles pour réfléchir et nous concerter sur l'usage de ces nouveaux équipements.

Des réunions ont eu lieu, d'autres sont encore à venir d'ici la fin de ce second trimestre.

L'objectif est de valider tous les créneaux d'utilisation de la salle de sport **pour une utilisation à la rentrée de septembre**, priorité étant donnée **aux associations teilléennes**.

La salle culturelle sera dans un premier temps investie par la bibliothèque de Teillé, un prochain comité de pilotage prévu fin mai nous permettra d'envisager les activités pouvant prendre également place dans ce nouveau lieu d'échange et de rencontres.

MONTAGE DU CHAPITEAU

Appel aux bonnes volontés pour aider au montage du chapiteau qui accueille de nombreux événements Teilléens !

Selon la météo **le 22 ou le 29 avril**, sur place à partir de 9H00 (plus d'info à venir sur Intramuros)



Avenant n°2 à la convention de fonctionnement du service commun des autorisations du droit des sols

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 16 voix pour et 3 abstentions, DECIDE

D'approuver l'avenant 2, à la convention de fonctionnement du service instructeur ADS ayant pour objet de prendre en compte la mise en place du nouveau logiciel métier, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme depuis le 1er janvier 2022 et la facturation du service ADS aux communes adhérentes à compter du 1er janvier 2023

D'approuver la convention de fonctionnement du service instructeur ADS dans sa version consolidée ci-annexée

Convention de versement de la taxe d'aménagement à la communauté de communes du Pays d'Annenis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

D'approuver le versement à la COMPA de 75 % du produit de la part communale de la Taxe d'Aménagement, perçue par la commune de Teillé sur le périmètre de la Zone d'Activités économiques communautaire à compter du 1^{er} janvier 2023,

D'approuver les termes de la convention-type de versement,

Budget Principal – décision modificative n°3

Il convient de faire une décision modificative afin de garantir les crédits nécessaires ; compte tenu :

des révisions de prix sur le marché de travaux et des avenants de la salle de sport : +215 200€ Dépenses d'investissement

du projet d'aménagement à la Guinguette +40 000€ Dépenses d'investissement

de l'achat d'un éclairage solaire +4 / 800€ Dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE la décision modificative n°3, telle qu'énoncée ci-dessus.

Budget Lotissement du Plan d'eau – décision modificative n°2

Afin de procéder aux Ecritures de stock du budget lotissement du plan d'eau, il manque 4 416€ en recette de fonctionnement (compte 7133) et en dépense d'investissement (compte 3551).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE la décision modificative n°3, telle qu'énoncée ci-dessus.

Budget Lotissement du Plan d'eau – subvention du budget principal

Le Maire demande si le conseil est favorable au versement d'une subvention du budget principal vers le budget Lotissement du Plan d'eau pour un montant de 1 810€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 810€ du budget principal vers le budget Lotissement du Plan d'eau.

Admission en non valeur 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeurs pour les titres de recettes énoncés par Mme la Trésorière pour les motifs : reste à recouvrer < seuil de poursuite et poursuite sans effet ; pour un montant total de **37 euros**.

MUNICIPALE

I est précisé qu'il serait intéressant d'informer les personnes qui ont bénéficié d'une admission en non valeur, qu'ils peuvent faire un don au CCAS.

Commission Asso / Culture / Tourisme / Sports

Catherine ROUIL résume les activités de sa commission :

Vendredi 2 déc : Teilléthon + illuminations, organisation avec les autres commissions, balade aux lampions nocturne avec fanfare + Marché de Noël de l'ALT.

Mercredi 6 déc : COPIL salles communales entre élus pour la 1^{ère} réunion

Lundi 12 déc : Noël des scolaires

En janvier : distribution aux ainés à finaliser + Appel à projet Guinguette 2023

Tourisme : intervention ELI à venir (travaux débroussaillage) – inauguration du chemin de randonnée en avril 2023

Gestion du Personnel - Modification temps de travail <10%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

Article 1 : De porter, à compter du 1^{er} décembre 2022, de 20 heures à **22 heures le temps hebdomadaire** moyen de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial

Article 2 : D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Commission bâtiment / Voirie / services techniques :

Florent LIRONDIERE résume les activités de sa commission :

Voirie : Route de la Sionnière faite + interdiction aux poids lourds.

Ecole : travaux classe 4 terminés.

Foot : dépose des projecteurs à Trans sur Erdre et repose à Teillé. Arrêt accès local électrique pour les utilisateurs du terrain de foot. Terrain en herbe en bon état.

Pose des Guirlandes le 1^{er} décembre.

Aménagement autour de la Guinguette : présentation du plan, possibilité de subvention « renaturer » à hauteur de 50% du projet. Rénovation de la Guinguette non envisagée actuellement.

Réunion CCJ et Assistantes maternelles : définir les besoins en jeux et leurs emplacements.

Projet 1 naissance 1 arbre par Freddy Paillusson.

A sous-traiter : fauchage, fond de fossé et lamier.

Salle de sports et culture – Avenants marchés de travaux

Samuel ROBERT présente les différents avenants de l'Entreprise MONIER :

Montant Avenant HT n°3 / SONORISATION +17 368,24 €

Montant Avenant HT n°4 / ALIMENTATION PERGOLA +298,59 €

Montant Avenant HT n°5 / Gest° éclairage général + complément poste de travail salle culturelle +12 370,67 €

Il est précisé qu'en octobre une délibération a été prise pour un avenant 3 – Ets Monnier pour un montant de 3054,78€. Finalement le devis a évolué, cet avenant n'a donc pas lieu d'être. Il convient d'annuler la décision d'octobre dernier pour le lot 7 pour le montant indiqué ci-dessus.

Marché de Base HT : 1 504 710,55€

Nouveau montant HT : 1 645 715,58 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'annuler la décision du conseil du 18 octobre 2022 relatif à l'avenant 3 de l'Ets Monnier,

Avancement des Travaux SDS :

Plafond, plomberie, chauffage terminés

Raccordement électrique semaine 50

Citerne gaz installée

Locaux de rangement à organiser

Commission enfance Jeunesse :

Nathalie ANCIAUX résume les activités de la commission :

Ecole publique – Conseil d'école : 80 élèves en septembre 2022 + 3 arrivées en janvier, élection des représentants des parents d'élèves, projet de l'école : les contes, musique tous les jeudis, soirée chorale le 7 avril 2023.

Problème Parking Ecole

Réseau de concertation

Projet de portes ouvertes au restaurant scolaire.

Tarifs 2023 – restauration scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs communaux de la restauration scolaire à partir du 1^{er} janvier 2023, tels que présentés ci-après :

Enfant Teillé : 4.05€

Enfant Panier repas : 1.00€

Adultes / tarif majoré : 6.15€

Tarif SIVOM : 4.75€

ADOPTÉ : à 18 voix pour, 1 abstention.

Un courrier sera adressé aux familles avec une potentielle nou-

velle hausse en cours d'année.

Prestation Repas du mercredi pour le SIVOM du secteur de Riaillé

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de renouveler la convention de prestation de fournitures des repas en liaison chaude pour fournir les accueils de loisirs sans hébergement de Joué sur Erdre, Riaillé et Teillé les mercredis sur le temps scolaire.

Commission Info Com :

Lydia BEATRIX-BALLET résume les activités de sa commission :

Point évolution Réseaux

Le Mag de Janvier en préparation

Préparation de la maquette des Vœux en cours

Vœu du conseil municipal pour le maintien des urgences du Centre Hospitalier Erdre et Loire

Le conseil municipal a exprimé son opposition à la fermeture nocturne du service des urgences de l'hôpital d'Ancenis-Saint-Géron pour le mois de novembre 2022 et les futures dates en prévision et a affirmé son attachement à un maillage équilibré et qualitatif du territoire en matière de services de santé.

Intercommunalité :

COMPA par A. PAGEAUD : point sur les dépenses énergétiques.

SIVOM : effectifs en hausse, révision

des tarifs, pas d'information sur la fin du mandat de André Raitière.

Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil au maire : La liste des DIA est transmise aux conseillers.

Courriers :

Parc éolien Bourg Chevreuil : EOLA prêt à venir rencontrer les élus de Teillé.

Invitation J GUERRIAU : le 24 février 2023 Assemblée nationale

Le calendrier des réunions est transmis au conseil.

Questions diverses

Jardin partagé : verger ? zone Mellifère ?



Les compte-rendus complets sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la mairie de Teillé, ainsi que sur IntraMuros et Facebook

Scannez rapidement des codes QR et des code-barres avec Google Lens

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Crédit photo : Mairie de Teillé

La [première cérémonie](#) des vœux en présentiel a attiré un grand nombre de personnes.

Chaque élu(e) a pris la parole pour présenter ses réalisations de l'année 2022 et ses projets pour l'année 2023.

Après la cérémonie, le maire a remis la médaille de la ville au président de l'ASCED Athlé en reconnaissance de son Raid Loire.



UNE CENTENAIRE À TEILLÉ



Crédit photo : OF

MAMIE-JO LHERIAU (Marie-Josèphe DELANOU) est née le 7 février 1923 à Mésanger. C'est la première centenaire teilléenne.

Elle a fêté son anniversaire entourée de ses 15 petits-enfants et 16 arrières petits-enfants.

MÉTHANISATION

Dans le cadre du processus de la mise en route du [site de méthanisation à la GAPAILLÈRE](#), une torchère (cf. photo), va fonctionner par périodes, le jour et la nuit.

Donc il ne faut pas s'inquiéter si de loin, vous voyez une flamme sur le site : c'est normal et c'est temporaire.

Il ne faut pas appeler





L'ASCED Athlétisme vous invite pour la **41ème édition des Foulées**
du 1er mai, sur la charmante commune de Teillé (44).

Petits et grands, athlètes et passionnés, cette journée sera placée sous le signe de la bonne humeur !

Venez en famille courir, marcher, encourager ou juste profiter de l'ambiance avec au programme cette année :

Les Foulées du Donneau : 7.8 km (départ à 10h15)

Les Foulées des Pierres Levées: 13 km (départ à 10h00)

Nouveauté 2023 : La Teillé Course Nature : 22 km (départ à 9h15)

Marche : 8, 11 & 15km (à partir de 8h00, inscriptions sur place uniquement)

De nombreuses animations vous seront également proposées autour du plan d'eau de Teillé :

Épreuves sportives avec courses pour enfants et biathlon à partir de 11h30 (CE1 à 5ème, inscriptions sur place uniquement)

Musique et grandes tablées pour se restaurer

Garderie pour les enfants.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux pour partager ensemble cette journée festive.

A très vite !

«Les TOUT-PETITS bonheurs en famille » reviennent bientôt !!!

Samedi 13 mai de 9h30 à 13h30 à la salle polyvalente de Teillé.

Une fête pour les tout-petits accompagnés par leurs familles.

Spectacle, ateliers enfants/parents, jeux de la ludothèque lulupret...



Cette fête est organisée par le SIVOM du Secteur de Riaillé et l'Association Petite Enfance

Erdre et Donneau (APEED).

REMERCIEMENTS

Annick DELANOUÉ

Ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

Profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoigné lors du décès de Gérard, vous remercient très sincèrement d'avoir pris part à leur peine.

L'ADAR44 est une association qui aide et accompagne à domicile les personnes âgées, retraitées, en situation de handicap et fragilisées par la maladie, sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique, depuis 1973.

Nos services sont organisés de manière à permettre à nos bénéficiaires d'être acteurs de leur projet de vie et en société tout en contribuant pleinement à leur bien-être.

- **Contact pour information :**

relationclient@adar44.com

02 40 16 90 05

- **Contact pour postuler :**

recrutement@adar44.com

02 40 16 90 04

Adresse : Espace Corail

76 Avenue Francis Robert, 44150 Ancenis

ECOLE DE MUSIQUE POLY-SONS STAGE D'AVRIL 2023



**OUVERT
À TOUS**

INFOS ET INSCRIPTIONS :
ECOLEDEMUSIQUEPOLYSON@GMAIL.COM
07 82 39 52 68

Samedi 08 avril 2023

Les 3 PPP

LÂCHER DE TRUITES

Horaires

08H00 12H00 et 13H00 17H00

Palet Pétanque 14H00

Tarifs

13€ la journée Adulte

6€ la journée Enfant

Carte pêche : tarif annuel 30 €

Etang de la Guillarderie (entre Teillé et Riaillé)

Maximum :

6 truites le matin, 6 truites l'après midi

Restauration sur place et à emporter

Info Christophe LEROY : 06 31 61 53 43



ACTM
loisirs créatifs

EXPO

Dimanche 2 Avril 2023
de 10h à 18h
Entrée Gratuite

LOISIRS CREATIFS

Art Floral
Couture
Scrapbooking
Peinture
Broderie
Tricot

Carterie
Tissage du Papier
Quilling

à PANNECE
Salle des Loisirs

<https://actm44.websitem.com/loisirs>



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Permanences Impôts

dans votre espace France Services du secteur de Riaillé

Dans le cadre de la campagne de déclaration des revenus de l'année 2022

➤ En présentiel :

mardi 18 avril de 9h à 12h30
mardi 30 mai de 13h30 à 16h30

➤ En visio :

jeudi 04 mai de 13h30 à 16h30

Rendez-vous à prendre en ligne sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/contacts>

Pour toute information et accompagnement dans la prise de rendez-vous, vous pouvez contacter l'espace France Services :

02 40 97 35 23

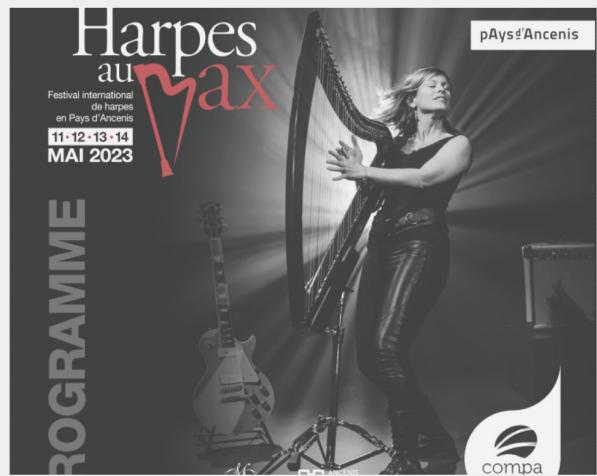
accueilfranceservices@sivom-secteur-riaille.com

TEILLÉ



divers – nouveau – autour

FESTIVAL HARPES AU MAX 2023



- **Harpe Japonaise, avec Chihiro HAYAMI et Hideki MORIMOTO**

Le vendredi 12 mai à 20h30, au Nouveau Théâtre (durée : 1h)

Tarif 2 (10€ Tarif plein ; 7€ Tarif réduit ; 5€ Tarif jeune/enfant ; 8€ Abonné 3 spectacles)

- **Harpe et Cheval, avec Eléonore Seguin (comédienne), Adeline de Preissac (harpiste), Margot Passefort (cavalière)**

Le samedi 13 mai à 15h00, au Parc de sculptures monumentales (durée : 1h)

- **Concert privé – Ensemble Yakinton :**

Pour information, les résidents de l'Ehpad de la Résidence Sainte Famille bénéficieront d'un concert à domicile, par l'ensemble israélien Yakinton, le vendredi 12 mai à 14h30.



AVRIL 2023

Dimanche 2	Musée	Exposition Agriculture ARMAT	Journée
Vendredi 7	Théâtre	Concert enfants Ecole J. Demy	
Samedi 15	Parc de Sculptures	Entretien du Parc C'OSMOSE	Journée
Mardi 18	Petit Plan d'eau	Pêche découverte AMICALE PECHEURS RIAILLE	Journée
Samedi 15 ou 22	Plan d'eau	Montage du chapiteau - TEILLE ANIMATION	9H00

MAI 2023

Lundi 1er	Plan d'eau	Foulées du 1er mai ASCED ATHLE & NORDIQUE DU DONNEAU	journée
Vendredi 12	Théâtre	Harpe Japonaise HARPES AU MAX	20h30
Samedi 13	Parc de Sculptures	Harpe et Cheval HARPES AU MAX	15h00
Samedi 13	Théâtre	Théâtralalère NEW RANCARD	21h00
Samedi 13	Chapiteau	Remerciements Pain et boudin TEILLE ANIMATION	soirée
Du 27 au 29	Terrain Fournierie	Grands planeurs ACCRO MODELES 44	

JUIN 2023

Samedi 3	Parc de sculptures	Parc en ciel C'OSMOSE	journée
Dimanche 4	Plan d'eau	Rando CYCLO-CLUB	matinée
Mercredi 21	Théâtre	Mini-concert POLY-SONS	
Samedi 24	Plan d'eau	Fête de l'ECOLE JACQUES DEMY	journée
Dimanche 25	Plan d'eau	Fête de l'ECOLE SAINT-PIERRE	journée
Dimanche 25	Plan d'eau	Concours de pêche pour enfants AMICALE PECHEURS	journée

JUILLET 2023

1er et 2	Terrain Fournierie	Vieux planeurs ACCRO MODELES 44	journée
Mardi 4	Plan d'eau	Mardis du plan d'eau	19h00
Mardi 11	Plan d'eau	Mardis du plan d'eau	19h00

A part ces dates de début de mois, les événements de juillet figureront dans le MAG du 3ème trimestre 2023



Conférence Psychogénéalogie

Traumatismes et conflits vécus par nos ancêtres, secrets de famille, auraient-ils une influence sur notre santé ?

Isabelle Degand, psychologue, propose d'explorer cette pratique et d'en donner les grandes lignes.

Mardi 4 avril • 19h • 1h30

Théâtre de Teillé

gratuit

Sur inscription au 06.47.15.25.17

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription
www.biblioflipays-dancenis.fr



SANTÉ

MÉDECIN : Dr BOULAY Chantal
02 40 97 28 21

PHARMACIE : BEZOMBES Alice
02 40 97 74 03
www.3237.fr

INFIRMIÈRES :

ALDUY Déborah & LEFORT Amélie
Soins à domicile et au cabinet uniquement sur RDV
06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie (Riaillé)
02.40.97.87.56

KINÉSITHÉRAPEUTE : MANIÈRE Véronique
02.40.97.30.61
39 rue du Haut-Bourg
Cabinet, domiciles, sur RDV.

RÉFLEXOLOGUE : ROLLO Hermine
06 83 53 13 30
La Gapaillère
mareflexologie.fr

SHIATSU ERDRE ET LOIRE : PUISSANT Patrice
06.81.52.70.31
shiatsu-erdreloire.fr

L'ÉNERGIE DU CŒUR : BEROUDIAUX Aurélie
06 72 38 11 80
18 Place du Marché 44440 TEILLE
aurelie.energeticienne@gmail.com

URGENCES :

- **SAMU 15** : 02.40.08.22.22
- **POLICE 17** : 02.28.44.33.28
- **GENDARMERIE** : 02.51.83.61.22
- **POMPIERS (SDIS) 18** : 02.40.13.65.00
- **112** : 02.40.67.64.00

Mairie

ASTREINTE URGENCE WEEK END
07.80.63.14.77

TAXI

LENEIL Antoine
06.74.75.73.73
Toutes distances 7j/7 et 24h/24

BARTHELEMY Régis
02.40.97.23.23
Pour motif médical 24h/24h

PRATIQUE

TRANSPORTS SOLIDAIRES

06.02.24.44.08

VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire de la Riante Vallée
02.40.97.80.26

BIEN ÊTRE

MAGNÉTISEURS :

FERREIRA MARCHAND Ezéchiel
06 71 84 92 27

PAGEAUD Bertrand
06 26 92 88 56

THÉRAPEUTE ÉNERGÉTIQUE
GUERY Karène
06 60 93 51 56

Praticienne Bien-être : So'Zen Ô naturel
DENIS Sonia
06 25 85 59 74
49 La Gréhondière 44440 Teillé

PROCHAIN MAG

Date limite de dépôt des articles : **15 Juin 2023**

Les articles et visuels (photos, logos...) sont à adresser par courriel à urba@teille44.fr